

lieu. C'est vraiment dommage et je dirais même que cela est contraire aux traditions politiques du Canada.

Lorsque j'ai invoqué le Règlement au cours de ce débat, j'ai dit qu'il ne semblait pas très conforme aux usages parlementaires que le gouvernement demande à la Chambre d'adopter une loi qui ne serait pas mise en vigueur avant qu'il y ait eu «consultation»—je mets ce mot entre guillemets. Si le gouvernement veut sérieusement engager le dialogue, il faut qu'il change d'attitude. Qu'il procède donc à cette consultation dès maintenant. Pourquoi ne renverrait-on pas ce bill au comité concerné, qui pourrait examiner ces articles? Ce comité, dont la plupart des membres sont des parlementaires de l'Ouest, pourrait se déplacer à travers le pays pour écouter les citoyens qui pensent que cette mesure législative va à l'encontre de leurs intérêts exposer leurs griefs. C'est là l'objectif de l'amendement proposé et il me semble tout à fait normal de demander aux ministériels de l'approuver.

Après qu'il y aura eu consultation et que l'on aura proposé les changements à apporter à la mesure, il faudra présenter à nouveau le bill à la Chambre qui le réétudiera. Ce n'est pas une proposition déraisonnable et c'est parce qu'il connaît bien l'attitude des gens de l'Ouest et qu'il connaît les agissements du gouvernement que le député de Qu'Appelle-Moose Mountain (M. Hamilton), appuyé par le député de Red Deer (M. Towers), a proposé cet amendement. Ce faisant, ils ont mis en relief une question qui préoccupe beaucoup les producteurs de l'Ouest du Canada.

Est-ce vraiment trop demander, dans les quelques jours de session qui nous restent, que le comité permanent de la Chambre ou le comité désigné reçoivent de la Chambre le mandat d'entreprendre ce genre de consultation? Une consultation de ce genre, est-ce vraiment trop demander? Je ne le pense pas. Nous tous, et la population de l'Ouest y compris, sommes à même de juger le genre de consultation qui a eu lieu. On nous parle beaucoup de consultation certes, mais il n'y en a guère.

Pourtant le bill est suspendu au-dessus de la tête de ceux qu'il touchera le plus comme l'épée de Damoclès. A moins d'y apporter les amendements nécessaires, ce bill pourrait nuire aux producteurs. Les gens diront du gouvernement: «Peu importe ce que vous dites, nous savons quelles sont vos intentions». C'est ce qu'ils diront, croyez-m'en.

Le Parlement doit montrer ce qu'il veut, monsieur l'Orateur. C'est un corps représentatif, et bien que la bureaucratie ait son rôle à jouer dans notre pays, il n'y a pas un seul organisme aussi représentatif du peuple et aussi sensible à ses vœux que le Parlement du Canada. Nul autre comité de la Chambre n'est sans doute aussi sensible aux besoins de l'agriculture de l'Ouest ni aussi conscient des craintes et appréhensions des agriculteurs et des professions connexes, que celles-ci soient justifiées ou non, que le comité permanent de l'agriculture. Par conséquent, je demande à tous les députés de la Chambre d'appuyer l'amendement qui propose de permettre au comité permanent de la Chambre d'entreprendre des consultations, au besoin. Nous devons le faire, si nous voulons avoir un semblant d'entente entre les diverses régions du pays.

Depuis 10 ans, le gouvernement actuel provoque des affrontements dont souffre le pays. C'est sa méthode. Parfois elle se justifie, mais souvent pas. Elle ne se justifie certainement pas dans une loi de ce genre. Nous ne devrions pas adopter

immédiatement une telle mesure, ou en tout cas pas tant que les gens ne la comprendront pas. J'espère que le gouvernement ne procédera pas ainsi pour ce bill très important même si les précédents donnent à penser le contraire. Si cela arrivait, cela montrerait que l'attitude du gouvernement envers le pays est des plus malsaines.

**M. Paproski:** Il aime diviser pour régner.

**M. Baker (Grenville-Carleton):** Si le gouvernement adoptait notre suggestion et acceptait l'amendement, cela pourrait modifier l'opinion publique à l'égard de ses actes. Il lui suffirait d'accepter l'amendement proposé par le député de Qu'Appelle-Moose Mountain et appuyé par le député de Red Deer.

**L'Orateur suppléant (M. Turner):** La Chambre est-elle prête à se prononcer?

**Des voix:** Le vote.

**L'Orateur suppléant (M. Turner):** Le vote porte sur l'amendement. Plaît-il à la Chambre d'adopter ledit amendement? Que tous ceux qui sont pour veuillent bien dire oui.

**Des voix:** Oui.

**L'Orateur suppléant (M. Turner):** Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

**Des voix:** Non.

**L'Orateur suppléant (M. Turner):** A mon avis, les non l'emportent.

*Et plus de cinq députés s'étaient levés:*

**L'Orateur suppléant (M. Turner):** Convoquez les députés. (L'amendement de M. Hamilton, mis aux voix, est rejeté.)

● (1720)

(Vote n° 50)

POUR  
Messieurs

Alexander	Grafftey	McKenzie
Alkenbrack	Halliday	McKinley
Andre	Hamilton	McKinnon
(Calgary-Centre)	(Qu'Appelle-Moose Mountain)	Mitges
Baker	Hnatyshyn	Muir
(Grenville-Carleton)	Hogan	Munro
Baldwin	Holmes	(Esquimalt-Saanich)
Balfour	Huntington	Murta
Bawden	Jarvis	Neil
Beatty	Jelinek	O'Sullivan
Benjamin	Johnston	Paproski
Blackburn	Kempling	Patterson
Brisco	Knowles	Peters
Cadieu	(Winnipeg-Nord-Centre)	Ritchie
Clark	Knowles	Rodriguez
(Rocky Mountain)	(Norfolk-Haldimand)	Rynard
Clarke	Lambert	Saltsman
(Vancouver Quadra)	(Edmonton-Ouest)	Scott
Coates	La Salle	Skoreyko
Crosbie	Lawrence	Smith
Crouse	Leggatt	(Churchill)
Darling	MacDonald (M <sup>lle</sup> )	Stanfield
Dick	(Kingston et les Îles)	Stevens
Dinsdale	MacKay	Stewart
Douglas	Macquarrie	(Marquette)
(Nanaimo-Cowichan-Les Îles)	Masniuk	Wagner
Ellis	Mazankowski	Wenman
Elzinga	McCleave	Whiteway
Fairweather	McGrath	Whittaker
Fraser		Wise
Gilbert		Wooliams
Gillies		Yewchuk—80.